



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 30 avril 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Madame Maïtena FERRAN

**Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33**  
**Nombre de présent-e-s : 28**  
**Nombre de votant-e-s : 33**

**Etaient présent-e-s :**

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,  
 Mme Sonia CAMPAGNE, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOPE, Mme Céline BODET, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

- Mme Elodie JIMENEZ donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Joël RESTIF donne pouvoir à M. Sébastien de TRUCHIS
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Anne BARBET

### **17b - AFFECTATION DE RESULTATS : BUDGET DE L'EAU POTABLE**

Le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître :

- |  |                |
|--|----------------|
| - Un excédent d'exploitation de.....           | 304.365,25 €   |
| - Un excédent reporté de.....                  | 146.399,92 €   |
| Soit un excédent d'exploitation cumulé de..... | 450.765,17 €   |
|  |                |
| - Un excédent d'investissement de.....         | 943.898,82 €   |
| - Un déficit des restes à réaliser de.....     | - 904.099,62 € |
| Soit un excédent global d'investissement.....  | 39.799,20 €    |

Il est précisé que l'excédent d'exploitation comprend une plus-value de cession pour un montant de 24.120 €.

Conformément à la nomenclature budgétaire et comptable M49, cette plus-value doit être affectée à la section d'investissement en réserves réglementées.

Aussi, il est proposé :

- d'affecter l'excédent d'exploitation en recettes d'investissement du budget 2026, de la façon suivante :

- Compte 1064 – Réserves réglementées..... 24.120,00 €
- de reporter le solde de cet excédent en fonctionnement au 002, soit...426.645,17 €
- de reporter l'excédent d'investissement au 001, soit..... 943.898,82 €

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 17 avril 2026,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2025 du Budget de l'eau potable.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 avril 2026.  
Suivent les signatures.-

La Maire,



**Marie-Lyse BISTUÉ**



AFFICHÉ LE 08/05/2026

